

LICENCE EN DROIT – 2^{ème} ANNEE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 4

GROUPE DE COURS N° 1

DROIT CIVIL

MATIERE RENFORCEE (ayant donné lieu à TD)

MERCREDI 28 JUIN 2017
de 9h00 à 10h30

Durée de l'épreuve : 1h30

Traitez tous les sujets suivants :

- 1). Précisez les conditions du régime général de responsabilité du fait d'autrui de l'article 1242 alinéa 1^{er} du Code civil
- 2). Précisez le(s) changement(s) apporté(s) à la responsabilité des parents par l'arrêt Bertrand du 19 février 1997
- 3). Notion et évolution de la cohabitation dans la responsabilité des père et mère de l'article 1242 alinéa 4 du Code civil
- 4). Précisez dans quel(s) cas et sur quel(s) fondement(s) le commettant et le préposé sont responsables *in solidum*

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

LICENCE EN DROIT – 2^{ème} ANNEE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 4

GROUPE DE COURS N° 1

MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)

**JEUDI 29 JUIN 2017
de 13h30 à 16h30**

Durée de l'épreuve : 3h00

- **Traiter chaque matière sur une copie différente.**
- **Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière**
- **Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière ainsi que le groupe de cours.**

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ **DROIT CIVIL:**

« Le régime général de responsabilité du fait d'autrui de l'article 1242 alinéa 1^{er} du Code civil »

➤ **DROIT ADMINISTRATIF:**

« Comment se traduit le mouvement de socialisation des risques dans la responsabilité administrative ? »

➤ **PROCEDURE PENALE:**

« Les écoutes téléphoniques »

➤ **DROIT DES AFFAIRES:**

Traitez la question suivante de façon argumentée et structurée :
« La concurrence déloyale »

➤ **DROIT FISCAL:**

Répondre aux deux questions suivantes :

1. Le recouvrement forcé des impositions (10 points)
2. Les amortissements au titre des bénéfices industriels et commerciaux (10 points)